

MAITRISER LES AT & MP POUR LES FONCTIONNAIRES

Informations globales

Prix HT :	120 €
Durée :	2 h 30
Niveau :	Niveau 1
Formateur :	Me Johana Jounier
Format et accès :	E-learning sur la plateforme www.legalfamily.fr

Objectifs et programme

Objectifs	Comprendre et appliquer les règles spécifiques aux AT/MP dans la fonction publique pour accompagner vos clients fonctionnaires à chaque étape, de la déclaration à l'indemnisation.
Modules vidéos	Objectifs
Distinguer accident du travail, accident de trajet et maladie professionnelle	Identifier les critères légaux de chaque qualification, comprendre les délais de déclaration à respecter impérativement et anticiper les causes de rejet liées à la faute personnelle de l'agent ou à son état de santé antérieur.
Focus sur le Conseil médical	Comprendre la composition et le rôle du Conseil médical dans la procédure d'imputabilité, les droits du fonctionnaire lors de la saisine, et la stratégie de l'avocat pour préparer les observations écrites et les éléments médicaux à produire.

Les suites de l'avis du Conseil médical	Analyser les deux issues possibles de la procédure : reconnaissance ou refus d'imputabilité au service. Connaître les conséquences sur la situation et la rémunération du fonctionnaire, et identifier les voies de recours contentieuses disponibles.
Le positionnement du fonctionnaire en CITIS	Maîtriser le régime du congé d'invalidité temporaire imputable au service : conditions de prise d'effet, droits à rémunération intégrale, obligations de l'administration et articulation avec les autres congés maladie.
Sortir du CITIS : étapes et recours	Identifier les différentes sorties du CITIS (reprise de fonctions, reclassement, retraite pour invalidité), repérer les erreurs récurrentes de l'administration et exercer les recours adaptés pour défendre le fonctionnaire.
La retraite pour invalidité	Comprendre les conditions d'accès à la retraite pour invalidité à l'issue d'un CITIS, les droits financiers associés et les démarches à engager pour sécuriser cette issue pour le client.
La rechute	Reconnaître et déclarer une rechute d'accident du travail ou de maladie professionnelle, et accompagner le fonctionnaire dans le processus de reprise du CITIS si la rechute est reconnue par l'administration.
L'indemnisation du fonctionnaire : la jurisprudence Moya-Caville	Maîtriser les recours indemnitaires ouverts aux fonctionnaires victimes d'AT/MP, identifier les préjudices indemnisables et connaître les conditions d'engagement de la responsabilité de l'employeur public.
La situation des agents contractuels de droit public	Comprendre le régime spécifique des agents contractuels de droit public en matière d'AT/MP, les différences fondamentales avec le statut des fonctionnaires titulaires, et les droits effectivement applicables à cette catégorie d'agents.

Informations complémentaires

Prérequis : Aucun prérequis juridique spécifique. Il est nécessaire de disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone avec une connexion internet pour suivre la formation.

Modalités d'évaluation : Des quiz interactifs permettent d'évaluer la progression tout au long de la formation. Un score de 70 % est requis pour la délivrance de l'attestation CNB.

Moyens pédagogiques : La formation est conçue et dispensée par des experts métier. Elle repose sur une méthode pédagogique combinant vidéos, quiz et supports téléchargeables. Le participant progresse à son rythme pendant toute la durée d'accès (12 mois).

Contact assistance LegalFamily : Pour toute question sur le contenu de la formation, ses modalités d'accès ou pour toute demande d'aménagement liée à une situation de handicap, vous pouvez

contacter Marion Sourd, référente pédagogique et référente handicap, à l'adresse contact@legalfamily.fr.